



Les services publics contribuent à l'égalité; la privatisation nuit à l'égalité

Des services accessibles et de haute qualité, tels que l'éducation, les bibliothèques, les programmes de loisirs, les soins de santé, les services de garde, les transports en commun ainsi que de l'eau et des aliments propres à la consommation, sont essentiels à l'égalité entre les sexes. Ces services contribuent également à l'égalité pour les personnes victimes de discrimination parce qu'elles sont autochtones ou racialisées, qu'elles sont atteintes de handicaps ou qu'elles ont des limites fonctionnelles, ou encore en raison de leur identité de genre ou de leur âge.

La protection des droits de la personne est souvent contraire à l'optimisation des profits; cependant, elle devrait être l'un des principaux facteurs à prendre en considération dans la conception et la prestation de services publics. Un rapport des Nations Unies traitant de l'incidence de la privatisation sur les droits de la personne indique que la privatisation des services publics a des effets néfastes pour les personnes à faible et très faible revenu. Les services offerts aux résidents à faible revenu ne sont pas susceptibles d'être rentables, et les personnes à faible revenu n'ont pas les moyens de payer pour recevoir des services¹. Au Canada, ces contradictions sont illustrées par des différences d'accès aux écoles publiques et privées, aux programmes sportifs et aux soins de santé du côté des services, et aux transports en commun du côté des infrastructures.



**LA PRIVATISATION :
CE N'EST PAS
TEL QU'ANNONCÉ**

Nous comptons tous sur les services publics au quotidien, que ce soit sur les **infrastructures** comme les transports en commun, l'eau courante, l'électricité, le réseau routier et le traitement des eaux usées, sur les **institutions** comprenant, entre autres, les hôpitaux, les universités, les écoles et les bibliothèques, ou encore sur les services tels que les soins de longue durée, les programmes de santé publique, les **services** de garde d'enfants, les logements sociaux, la planification, les services d'urgence, les normes de sécurité, etc.

Certains gouvernements et certaines sociétés réclament la privatisation des infrastructures et services publics en faisant valoir que les services privatisés sont moins coûteux et plus efficaces. L'IPPM a préparé une série de fiches d'information dans le but d'expliquer en quoi consiste la privatisation des services publics, pourquoi il s'agit d'une mauvaise idée et quelles sont les solutions de rechange.

Accès à un emploi décent et à un salaire suffisant

La majorité des fonctionnaires sont des femmes. Au Canada, « [62 %] des travailleurs de l'ensemble du secteur public sont des femmes. Le plus grand nombre est employé dans la santé et les services sociaux, où les femmes représentent 82 % de l'effectif du secteur, suivi de l'éducation avec 67 % et de l'administration publique avec 51 %. Un nombre considérablement plus petit de femmes occupent des emplois dans d'autres branches du secteur publicⁱ. »

En 2019, 30 % des femmes occupant un emploi au Canada travaillaient dans le secteur public. En comparaison, seulement 17 % des hommes occupent un poste dans la fonction publiqueⁱⁱⁱ.

Les emplois du secteur public sont généralement des emplois décents pour les femmes : ils sont fortement syndiqués et offrent donc de meilleurs salaires et avantages sociaux que les emplois équivalents du secteur privé; ils ont aussi de meilleures dispositions en matière de congé afin d'aider les femmes à concilier leur travail avec leurs responsabilités familiales et il s'agit d'un milieu généralement moins discriminatoire.

Certains affirment, généralement dans le but de freiner les négociations collectives, que le secteur public offre des salaires plus élevés que le secteur privé. En fait, c'est le cas pour les femmes et les autres groupes en quête d'équité, mais pas pour les hommes blancs. «Les travailleurs du secteur public bénéficient d'un petit « avantage de rémunération » de 0,5 %, mais cela s'explique entièrement par le



fait que l'écart entre les salaires masculins et féminins est moins important dans le secteur public. En moyenne, les femmes travaillant dans le secteur public reçoivent un salaire 4,5 % supérieur à celui des femmes qui occupent des emplois comparables dans le secteur privé. Les hommes sont en fait moins rémunérés dans le secteur public (-5,3 %) en moyenne que ceux qui occupent des emplois similaires dans le secteur privé^{iv}. »

(ACCÈS À UN EMPLOI DÉCENT ET À
UN SALAIRE SUFFISANT / SUITE)

Les écarts salariaux sont beaucoup moins importants dans le secteur public que dans le secteur privé :

« Dans le secteur privé, [les travailleurs autochtones] gagnent de 30 % à 44 % de moins que les travailleurs non autochtones qui ont fait les mêmes études. C'est le cas aussi pour les travailleurs membres d'une minorité visible et les femmes. Les études ont un effet minime seulement sur les écarts salariaux dans le secteur privé : les travailleurs autochtones qui ont fait des études universitaires gagnent toujours 44 % de moins que leurs homologues non autochtones, les femmes qui ont fait des études universitaires, 27 % de moins que les hommes et les travailleurs membres d'une minorité visible qui ont fait les mêmes études, 20 % de moins que leurs homologues non membres d'une minorité visible. Même si aucun de ces groupes n'a encore atteint la parité dans aucun secteur, le secteur public réduit de moitié la plupart de ces écarts salariaux. Dans le secteur public, par exemple, les mêmes travailleurs qui ont fait des études universitaires voient les écarts salariaux tomber à 14 % chez les travailleurs autochtones, 12 % chez les membres d'une minorité visible et 18 % chez les femmes^v. »

Les attaques contre les salaires et les avantages sociaux des employés du secteur public sont aussi des attaques contre les femmes, les autochtones et les travailleurs racialisés et handicapés.

Les femmes sont parvenues à une représentation paritaire dans les rôles de leadership au sein des services publics, mais pas au sein des sociétés privées^{vi}. ■



Les femmes comptent sur les services publics pour avoir un travail rémunéré

Les femmes et leurs personnes à charge composent le plus important groupe d'utilisateurs de plusieurs services publics, comme les services de garde, les programmes de soins aux aînés et les logements sociaux. Ce travail revient encore majoritairement aux femmes de la maison lorsqu'il n'y a pas de services publics accessibles.

Les gouvernements qui cherchent à réduire les coûts associés aux services publics contraignent les familles à garder chez elles des proches âgés et gravement malades et à se procurer des services de soins privés pour les enfants ayant une déficience comme l'autisme. Ils réduisent même l'accès aux services de garde. Sans accès aux services publics, les femmes ne peuvent participer au marché du travail et obtenir l'égalité.

L'Organisation de coopération et de développement économiques de même que le Fonds monétaire international ont souligné que le Canada pourrait assurer sa croissance économique et parvenir à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes en offrant plus de services de garde subventionnés. Le coût des services de garde financés par le secteur public est largement compensé par l'accroissement de l'activité économique qu'ils suscitent^{vii}.

Garantir l'accès à un logement décent aux familles dirigées par des femmes est nécessaire afin d'atteindre l'égalité pour les femmes et leurs enfants. Au Canada, les ménages dirigés



par des femmes sont encore deux fois plus susceptibles que les ménages dirigés par des hommes d'avoir des besoins impérieux en matière de logement, en grande partie en raison du travail précaire, à temps partiel et peu rémunéré^{viii}.

L'accès aux services est souvent privatisé en accordant des subventions ou en remettant des bons aux personnes et aux familles afin qu'elles se procurent les services dont elles ont besoin sur le marché, la plupart du temps auprès de fournisseurs à but lucratif. Il en résulte que les personnes et les familles n'obtiennent pas le niveau de service qu'elles nécessitent, comme des logements sociaux décents ou assez d'heures de soin pour les enfants handicapés ou les personnes atteintes de démence avancée. ■

Les mesures d'austérité budgétaire ont une incidence sur l'égalité

Les compressions visant les services publics n'affectent pas toutes les tranches de la population de la même manière. Les femmes et les autres groupes qui revendiquent l'égalité comptent sur les services publics pour profiter d'une égalité des possibilités. Les femmes comptent sur l'emploi dans la fonction publique. Les coupures faites dans l'éducation, la santé et les services sociaux sont également des coupures faites aux emplois des femmes et aux services dont elles ont besoin pour faire partie de la population active^{ix}. ■



Des services publics forts sont d'une importance cruciale aux droits de la personne et à l'égalité

Des services publics accessibles, abordables et de haute qualité sont d'une importance cruciale à l'égalité des chances pour les femmes, les autochtones ainsi que pour les personnes racialisées, à faibles revenus, atteintes d'incapacités chroniques ou appartenant à d'autres groupes en mal d'équité. Ces mêmes services constituent également des sources d'emplois décentes et syndiqués. La privatisation des services, qui s'accompagne d'une augmentation des coûts et d'une détérioration des services, nuit aux droits de la personne et à l'égalité. ■



Notes

ⁱ Nations Unies. *Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté*. 73e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, point 74(b) de l'ordre du jour, septembre 2018. <https://undocs.org/fr/A/73/396>

ⁱⁱ Toby Sanger. *Le choc des salaires : Qui sont les mieux rémunérés, les travailleurs du secteur public ou du secteur privé?* Syndicat canadien de la fonction publique (Ottawa, 2011), p. 23.

ⁱⁱⁱ Statistique Canada. [Tableau 14-10-0288-02 : Emploi selon la catégorie de travailleur, données mensuelles désaisonnalisées \(x 1 000\)](#)

^{iv} Sanger, *op. cit.*, p. 1.

^v Kate McInturff et Paul Tulloch, *Refermer l'écart : La différence que font les salaires du secteur public*. Centre canadien de politiques alternatives. (Ottawa, 2014) <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/refermer-l'ecart>, p.5.

^{vi} Global Government Forum. "Women Leaders Index 2016-17 – Gender Equality Study." <https://www.globalgovernmentforum.com/white-papers/#WLI2016/17Report> et Fondation canadienne des femmes. "Fact Sheet: Moving women into leadership." (2017) <https://www.canadianwomen.org/wp-content/uploads/2017/09/Facts-About-Women-and-Leadership.pdf>

^{vii} Oxfam Canada, *Qui s'en occupe? Pourquoi le Canada a besoin d'un système public de services de garde*. (2019) https://42kgab3z3i7s3rm1xf48rq44-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2019/05/who-cares-report-WEB_FR.pdf

^{viii} Jeremiah Prentice et Elena Simonvoa. *Analyse socio-économique : Besoins et conditions en matière de logement : Conditions de logement des ménages dirigés par des femmes*. Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2019) <https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/cmhc/pubsandreports/socio-economic-analysis/2019/socio-economic-analysis-housing-conditions-female-led-households-69510-fre.pdf?sv=2018-03-28&ss=b&srt=sco&sp=r&se=2021-05-07T03:55:04Z&st=2019-05-06T19:55:04Z&spr=https,http&sig=bFocHM6noLjK8rlhy11dy%2BkQJUBX%2BCDKzkjLHfhUIU0%3D>

^{ix} Sylvia Fuller. "Public Sector Employment and Gender Wage Inequalities in British Columbia: Assessing the Effects of a Shrinking Public Sector." *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 30, n° 4, 2005, p. 405–439. L'étude de Fuller décrit en détail ces effets sur une région.

